



SAINT-MAURICE

INFO

MAI 2023

P.11-13

**LE SERVICE DES
ESPACES VERTS
PRÉPARE LA VILLE
DE L'ÉTÉ**

P.10

PÉRIPHÉRIQUE
*À vous
la parole !*

P.19

**SALON
DES ARTS**
*Place à la
39^e édition*

P.21

À L'HONNEUR
*Association
Les Semeurs
du Pont*



4-6
Retour en images

7
Citoyenneté

8
Sécurité publique

9-10
Ça fait l'actu !

11-13
Grand angle
Le service des Espaces Verts prépare la ville de l'été

14
Cadre de vie

15
À tout âge

16
Économie

17-18
Culture

19
Événement

20
Seniors

21
Portrait

22
Tribunes

23
Pratique

Lundi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 – 11h30 – Cérémonie au monument aux morts de Charenton

Mercredi 10 mai

Raconte-moi une histoire – 10 h 30 – Médiathèque Montgolfier
Café-biberon – 10 h 30 – Médiathèque Delacroix

Samedi 13 mai

Café philo « Les « nouveaux » philosophes ? (Ferry, Comte-Sponville, Onfray, Finkielkraut) » – De 15 h à 17 h – Médiathèque Delacroix

Dimanche 14 mai

L'Association Générale des Familles vous attend pour sa traditionnelle **brocante du Plateau** – Renseignements : 06 62 69 97 76 ou agfsaintmaurice@hotmail.fr

Mercredi 17 mai

« **Les livres ont des oreilles** » autour de la trompette, en partenariat avec le Conservatoire – 15 h – Médiathèque Delacroix

Mardi 23 et jeudi 25 mai

Prochains **ateliers de préparation à l'entretien d'embauche** – De 14 h à 17 h – Inscription : 01 45 18 80 68 ou emploi@saintmaurice.fr

Mercredi 24 mai

Café-biberon – 10 h 30 – Médiathèque Delacroix

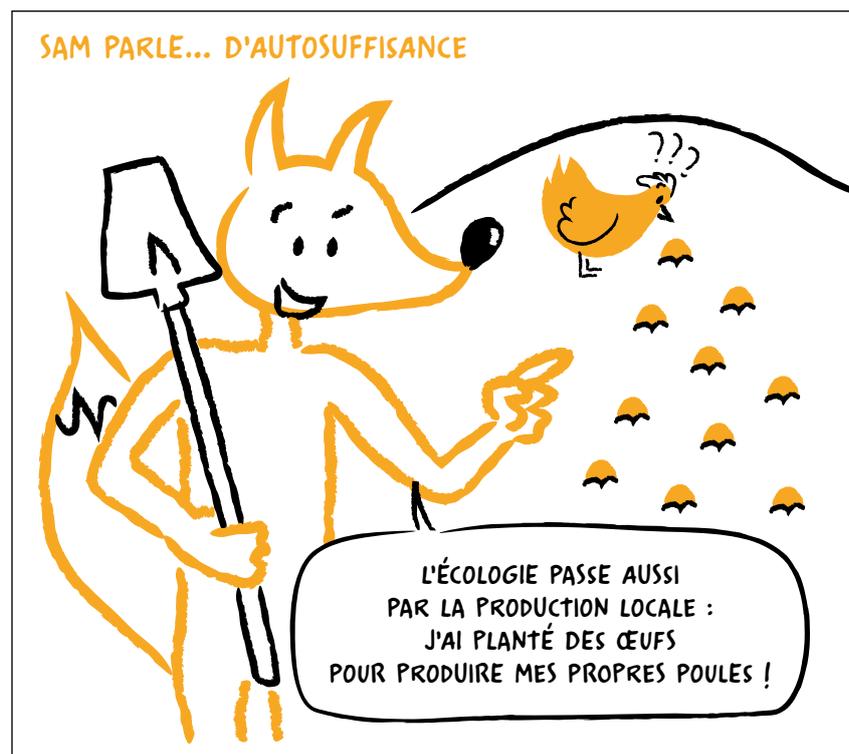
Jeudi 25 mai

Concert des jeunes artistes – Flûte, trompette, violon, piano, guitare, chorale enfants... – 19 h – Auditorium François Devienne

Vendredi 2 juin

Le **service Jeunesse** présente un **théâtre forum sur le thème des addictions aux écrans** – 20 h – Salle Juvet – À destination des parents et des jeunes – Entrée gratuite dans la limite des places disponibles sur réservation : animmjd@ville-saint-maurice.fr

VOS RENDEZ-VOUS...



Saint-Maurice bénéficie d'un environnement remarquable et offre un **cadre de vie très privilégié** aux portes de Paris. C'est le fruit de l'histoire et de la géographie, et un précieux héritage que votre équipe municipale entretient et conforte.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a ainsi été conçu afin de **préserver son identité et son charme**.

Un autre axe consiste à poursuivre nos efforts en faveur des espaces verts. L'obtention des **3 fleurs au concours national des Villes et Villages Fleuris** est une véritable reconnaissance car le niveau d'exigence augmente à chaque édition. J'ai tenu à rendre hommage, dans ce magazine, aux agents qui oeuvrent inlassablement pour vous offrir de si beaux points de vue dans nos rues et nos squares. Ils exercent des métiers de plus en plus techniques car il faut s'adapter au changement climatique et aux enjeux de la biodiversité.

Des habitants participent également à cette politique d'embellissement de la Ville, notamment dans le cadre de la parcelle obtenue par la Ville auprès des Hôpitaux et mise à disposition des Semeurs du Pont. Cette association accomplit un remarquable travail et crée du lien social. Voici une nouvelle illustration de **ce qu'apporte le bénévolat à la communauté et à ceux qui le pratiquent**.

Une ville apaisée, c'est aussi une ville qui intervient activement pour **renforcer la sécurité routière** : chaque année, nous réalisons de nouveaux ralentisseurs et des plateaux surélevés afin de contraindre au respect des limitations de vitesse. De nouveaux travaux sont programmés, notamment rue Leclerc et rue du Val d'Osne.

« Une Ville embellie et apaisée »

Une ville apaisée, c'est **une ville qui lutte contre le bruit**. J'ai le plaisir de vous annoncer des engagements fermes et crédibles des organisateurs du Festival WeLoveGreen, afin de réguler les nuisances sonores.

Une ville apaisée, c'est une véritable concertation sur le **devenir des usages du boulevard périphérique**. L'expérimentation de la réservation d'une voie au covoiturage et aux transports en commun mérite une évaluation transparente et contradictoire.

Une ville apaisée, c'est bien sûr **garantir la tranquillité et la sécurité publique** en partenariat avec la police nationale. Nous avons l'espoir, avec l'appui de notre député Michel Herbillon, d'obtenir enfin un renforcement des effectifs de notre commissariat à la suite des annonces du Préfet de police et de nos interpellations répétées.

Je tiens à conclure cet éditorial par la mention du travail que j'ai eu l'honneur de mener, à l'échelle de notre intercommunalité, Paris Est Marne&Bois, afin d'élaborer le **1^{er} Plan Egalité Femmes-Hommes de la Métropole du Grand Paris**. Par une mobilisation générale, avec des moyens renforcés, nous pouvons espérer obtenir davantage de résultats dans la lutte contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité. **Nous disposons désormais d'une feuille de route ambitieuse**.



Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

Une joyeuse chasse aux œufs

Pas moins de 300 enfants étaient présents le 2 avril à la chasse aux œufs du Comité des Fêtes de Saint-Maurice. Au square du Val d'Osne, petits et grands étaient contents de se retrouver pour cette belle tradition, avec en toile de fond le défilé de milliers de coureurs du Marathon de Paris. Ce moment convivial, qui voit chaque année de plus en plus de participants, est le fruit d'une longue préparation en amont de la part des membres du Comité de Fêtes, aidés par nos agents municipaux.



Finale du concours d'éloquence

C'est sur le thème de « L'inclusion (handicap) » que s'est déroulée la 5^e édition du concours d'éloquence de la jeunesse, le 6 avril à l'Assemblée nationale. Soutenu par le service Jeunesse de la Ville, le collège Edmond Nocard a participé au concours, avec six élèves de 4^e et six élèves de 3^e. Au total, une dizaine de collèges ont pris part à la prestigieuse compétition, livrant des prestations très réussies. Sur le podium, on retrouve nos 4^e en deuxième position, tandis que nos 3^e sont arrivés à la quatrième place. Bravo à eux pour ces résultats brillants !



Nouvel atelier Familles Zéro Déchet

Les participants au défi « Familles Zéro Déchet » se sont retrouvés, le 3 avril à la salle Marcel Pagnol, pour un atelier pratique « Alternatives au jetable – spécial Pâques ».

Dans une ambiance très conviviale, les intervenants du Territoire Paris Est Marne&Bois, l'équipe d'Ecocityzen et Tania Sauvage de l'association Recycle de vie ont pu leur donner des conseils et astuces pour consommer autrement. En compagnie du maire-adjoint Mike Budakci, enfants et parents se sont ensuite initiés à la fabrication d'objets « zéro déchet », comme des éponges tawashi. Ils ont également réalisé de jolies petites décorations sur le thème de Pâques.



L'espace France Services au JT de 20 h

Vu à la TV !

Le journal télévisé de 20 h de France 2 a choisi de mettre à l'honneur notre espace France Services.

L'édition du lundi 10 avril a, en effet, diffusé un reportage intitulé « Impôts : une nouveauté fiscale qui inquiète », pour parler des 34 millions de propriétaires en France qui doivent désormais déclarer l'état d'occupation de leur logement.

Les téléspectateurs ont alors pu suivre les démarches d'un particulier, aidé par le coordonnateur de la Mairie annexe et de l'espace France Services de Saint-Maurice, Guillaume Legouge.



© 20h de France 2 du 10 avril 2023

Une projection-débat passionnante

Près de 45 personnes ont assisté à la projection-débat « Out of the window », le 14 avril au Conservatoire. La soirée a été organisée autour du réalisateur du film Xavier Duyck, sous le regard attentif du Maire, Igor Semo. Filmer la rue, la vie, tout ce qu'il se passe pendant un an en bas de chez soi... C'est le défi que s'était lancé le Mauricien Xavier Duyck entre fin 2005 et 2006. 17 ans plus tard, le service archives-documentation et sa responsable Virginie Bailleul étaient ravis de faire redécouvrir ce film prenant une dimension historique importante.



Une cérémonie solennelle

Pour que le souvenir ne s'éteigne jamais... La ville de Saint-Maurice, en partenariat avec celle de Charenton-le-Pont, a commémoré, mercredi 19 avril, le 108^e anniversaire du Génocide des Arméniens de 1915 au Khatchkar du square de la Cerisaie. Cette cérémonie s'est tenue en présence des porte-drapeaux et de nombreuses personnalités, dont Olivier Capitanio, Président du Département du Val-de-Marne, Hervé Gicquel, Maire de Charenton, Igor Semo, Maire de Saint-Maurice et l'Ambassadeur d'Arménie en France, SE Madame Hasmik Tolmajian.



© Jean-François Deroubaix

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023*Ce qu'il faut en retenir*

EN PLUS DU BUDGET 2023 ÉVOQUÉ DANS NOTRE DERNIER NUMÉRO, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ UN CERTAIN NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS. EN VOICI LES PRINCIPALES.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil a approuvé l'attribution de subventions à 44 associations, au groupement d'entraide du personnel communal et au comité des fêtes, pour un montant total de 139 000 €. Ces subventions sont attribuées après examen d'un dossier financier présenté par chaque association candidate à l'aide publique. Elles concernent essentiellement l'enseignement, le sport, l'action sociale, la culture, la mémoire et le patrimoine.

(Pour : 24 - Abst : 3 - Contre : 0)

PARCELLE 1 VILLA ANTONY

Sur proposition du Maire, le conseil souhaite maîtriser la future programmation d'une parcelle actuellement occupée par un immeuble à usage de bureaux d'une superficie utile d'environ 1 400 m². Cet immeuble fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, et la ville envisage d'y exercer un droit de préemption. Il est, en effet, possible d'y réaliser d'une part des logements sociaux, d'autre part de favoriser un parcours résidentiel, afin de permettre à la ville de respecter ses obligations au titre de la loi SRU.

(Pour : 32 - Abst : 0 - Contre : 1)

STATIONNEMENT PAYANT

Le conseil a approuvé le principe d'une délégation de service public pour la gestion du stationnement payant à Saint-Maurice et autorisé le Maire à lancer la procédure. L'actuel contrat arrive, en effet, à échéance le 31 décembre 2023. EFFIA en est le bénéficiaire. Différentes évolutions ont été évoquées sur lesquelles Saint-Maurice Info reviendra en temps opportun.

(Pour : 29 - Abst : 4 - Contre : 0)

CONVENTION AVEC LA CAF

Le conseil a approuvé le projet de convention territoriale globale (CTG) avec la CAF du Val-de-Marne. Ce document - qui remplace les anciens contrats Enfance Jeunesse - détermine l'offre de services, décrit le programme d'actions et fixe les engagements de la ville en matière de petite enfance, d'initiatives pour les 4-11 ans, les 11-25, le soutien à la parentalité, etc.

(Pour : unanimité)

PARTICIPATIONS FAMILIALES

Le conseil a fixé le montant des participations demandées aux familles, sur la base d'une grille de quotient familial, pour les séjours de vacances d'été 2023 (pour les 6-17 ans) et pour les classes de découverte (2 dossiers présentés par l'école du Centre Georges Guyon en 2023).

(Pour : 28 - Abst : 2 - Contre : 3)

Il a également approuvé le versement d'une aide aux familles mauritienne dont les enfants sont scolarisés dans des écoles privées sous contrat d'État et qui partent en classes de découverte.

(Pour : 29 - Abst : 1 - Contre : 3)

SPORT DE HAUT NIVEAU

Le conseil a approuvé le soutien financier apporté par la ville, au travers d'une convention, à une jeune karatéka inscrite sur la liste nationale des athlètes de haut niveau, mauritienne, Loussine BAS, qui s'est récemment vu remettre le prix Saint-Maurice Jeunes. En contrepartie de cette aide (2000 €) lui permettant de faire face aux frais de participation à certains tournois internationaux, dans l'optique des futurs championnats du monde, Loussine sera associée aux événements sportifs mauritiens et à la promotion du sport dans notre ville.

(Pour : Unanimité)

CHARTRE DES TERRASSES

Le conseil a approuvé la charte des terrasses élaborée par les services municipaux. Ce document, que devront signer les commerces qui en bénéficient sur l'espace public, permettra de concilier les initiatives individuelles prises pour dynamiser l'offre commerciale sur notre commune, leur esthétique, leur durée et le respect des piétons, en particulier des personnes à mobilité réduite, et des riverains (gêne, nuisances).

(Pour : Unanimité)

QUARTIER DU PONT

Le GPO entre en action

APRÈS MONTGOLFIER, C'EST AU TOUR DU QUARTIER DU PONT DE BÉNÉFICIER D'UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE, LE GROUPEMENT DE PARTENARIAT OPÉRATIONNEL (GPO). L'OBJECTIF ? COORDONNER LES EFFORTS DE TOUS AUTOUR D'UNE EXIGENCE : LA SÉCURITÉ.



Le 27 mars, le commandant Paris, qui dirige le commissariat de Charenton-le-Pont, a officiellement installé ce GPO du quartier du Pont. Le Maire, Igor Semo, a en effet insisté auprès de la Police nationale pour développer dans ce secteur le même dispositif qui avait porté ses fruits à Montgolfier.

Un GPO, qu'est-ce que c'est ? C'est une instance pilotée par la Police nationale qui regroupe la ville, au travers du Maire, la Police municipale mais aussi des riverains, des bailleurs et des commerçants du quartier. Le GPO a un rôle essentiel de diagnostic : au plus près des témoignages de femmes et d'hommes qui vivent ou travaillent dans ce secteur, il permet de confronter la situation décrite par les statistiques officielles avec le sentiment que les riverains peuvent éprouver en termes de sécurité.

COORDONNER LES EFFORTS DE CHACUN

De ce diagnostic partagé, naît une série de préconisations en termes de prévention des incivilités et de la délinquance, ou d'équipements spécifiques comme le renforcement de la vidéoprotection, son repositionnement ou son exploitation. Il s'accompagne d'une accentuation de la présence de la Police nationale au travers de contrôles ou de patrouilles.

Les informations recueillies lors de cette première réunion ont ainsi montré, entre autres, combien la situation dans certains parkings exigeait des bailleurs comme des forces de l'ordre une attention toute particulière. Le suivi des plaintes déposées dans le cadre de dégradations sur

des biens privés ou collectifs doit faire l'objet d'une attention spécifique. Un groupe judiciaire y a été affecté et la prise de plaintes sera facilitée. Par ailleurs, l'identification des auteurs de troubles fera l'objet d'une priorité : elle permettra d'aboutir, d'une part au traitement judiciaire efficace des affaires, d'autre part à l'intervention des bailleurs à des fins de résiliation de bail.

Le Maire et Pascal Duray, maire-adjoint en charge de la sécurité publique, ont également souhaité que les incivilités relevées sous les arcades, en particulier les attroupements ou la circulation dangereuse de certains deux-roues, fasse l'objet d'une surveillance accrue et, si nécessaire, d'une verbalisation.

Police nationale : des renforts, oui mais où ?

Suite à leur lettre adressée au Préfet de Police de Paris demandant un renforcement des effectifs du commissariat de Charenton-le-Pont, Christian Cambon, Sénateur, et Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, ont reçu du ministre de l'Intérieur une lettre apportant des éléments de réponse.

Le Ministre indique que 2 800 gardiens de la paix supplémentaires seront affectés en 2023 à Paris et à la petite couronne. Michel Herbillon, Député de notre circonscription, a immédiatement interrogé le directeur départemental de la sécurité de proximité sur le détail des renforts qu'il décidera d'affecter à notre commissariat.

DROITS DES FEMMES

Le plan territorial égalité femmes-hommes a été voté

PORTÉ PAR IGOR SEMO, VICE-PRÉSIDENT DU TERRITOIRE DÉLÉGUÉ AUX DROITS DES FEMMES, LE PLAN TERRITORIAL ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2023-2026 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ, MARDI 18 AVRIL, PAR LE CONSEIL DU TERRITOIRE.

L'accès aux droits et la lutte contre les violences constituent des enjeux essentiels pour notre intercommunalité Paris Est Marne&Bois. Le plan territorial égalité femmes-hommes est basé sur quatre axes :

- Promouvoir l'égalité sur le Territoire,
- Renforcer l'accès aux droits, l'insertion et l'égalité professionnelle,
- Favoriser la promotion et la représentation des femmes,
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Ce premier plan territorial égalité regroupe 50 actions qui seront menées jusqu'en 2026 dans tous les domaines : éducation, culture, sport, insertion économique...

Ce projet innovant et unique à l'échelle territoriale vient sceller un engagement collectif entre les collectivités membres. C'est un travail engagé qui a réuni les élus, les services de l'État, les professionnels, les associations et les habitants, à travers des ateliers thématiques sur une



année. Ce plan pluriannuel vise à instaurer une feuille de route commune sur notre Territoire et à créer une fonction support en direction de tous les acteurs.

« Nous sommes fiers d'avoir rédigé ce document pour l'égalité femmes-hommes, la promotion des droits des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes. Il semble que nous soyons le premier territoire à l'échelle de la Métropole du Grand Paris à s'engager dans une telle démarche. On se retrouvera le 8 mars 2024 pour les premières assises du Territoire sur le sujet ! », déclare Igor Semo.



VENDREDI 2 JUIN 2023

Participez à la Fête des Voisins !

Rendez-vous traditionnel de la Ville, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 2 juin prochain. Cette année encore, la Fête des Voisins se veut plus respectueuse de l'environnement, le kit comprendra des affiches et des flyers que la ville fournira à la demande des participants. Comme les dernières fois, une animation surprise sera offerte par la Ville, d'où l'importance de vous inscrire.

Vous avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble, dans la cour, un hall ou un jardin ? Lancez-vous !

Inscrivez-vous auprès du service des Relations Publiques via le formulaire en ligne sur www.ville-saint-maurice.com ou par mail à manifestations@ville-saint-maurice.fr en remplissant le coupon ci-dessous avant le mercredi 24 mai.

Le formulaire peut également être déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 55 rue du Maréchal Leclerc, avant le 24 mai.

COUPON-RÉPONSE

Fête des Voisins !

ORGANISATEUR

Nom :

Mobile :

Mail :

IMMEUBLE

Adresse :

Nombre de logements :

.....

Code d'accès :

FÊTE

Lieu exact
(cour / jardin /hall) :

.....

Horaires :

BESOINS EN COMMUNICATION

Nombre d'affiches :

Nombre de flyers :

PÉRIPHÉRIQUE*Entre enfer et bonne intentions*

LA VILLE DE PARIS A DÉCIDÉ DE DÉDIER DÉFINITIVEMENT UNE VOIE DE CIRCULATION DU PÉRIPHÉRIQUE AU COVOITURAGE ET AUX TRANSPORTS COLLECTIFS. SI L'OBJECTIF EST LOUABLE À TERME, CETTE DÉCISION POSE PLUS DE QUESTIONS QU'ELLE N'APPORTE DE RÉPONSES.

Comme le dit l'adage populaire : l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions. C'est ce qui semble se dégager des réactions provoquées par le lancement par la ville de Paris d'une concertation, sous l'égide de la commission nationale du Débat Public, autour de nouvelles restrictions de circulation sur le périphérique.

L'histoire récente le montre avec la fermeture des voies sur berges en 2016. Prise là aussi sans concertation, cette décision n'avait été précédée ni d'une étude d'impact suffisamment poussée ni d'un renforcement pourtant nécessaire des lignes de transport en commun sur les quais hauts. Ainsi les rejets polluants - dont nul ne sous-estime les conséquences sur la santé - loin de diminuer s'étaient juste déplacés dans Paris même, mais aussi aux alentours du périphérique et de l'A4 notamment qui avaient dû absorber la nouvelle circulation de transit. Un rapport d'Air Parif en témoignait dès 2017 : cette mesure n'avait en rien contribué à améliorer globalement la situation, en particulier à l'est.

Cette nouvelle initiative de la ville de Paris semble devoir emprunter le même chemin.

S'appuyant sur le dispositif spécifique qui sera mis en place sur les autoroutes A1 et A13, notamment pour faciliter les déplacements des athlètes lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la ville de Paris a décidé de pérenniser ce système de voies réservées sur le périphérique qui en sera également doté. Dès 2024, sur une partie de

celui-ci, en 2025 sur sa totalité, une voie sera donc réservée au covoiturage et aux transports collectifs. Le coût financier, estimé à 5 millions €, sera supporté par la ville de Paris.

UNE CONSULTATION SUR LES MODALITÉS

Concrètement, ces voies dédiées (la plus à gauche dans chaque sens) seraient activées pendant les heures de pointe : entre 6 h 30 et 11 h et entre 15 h 30 et 20 h, selon les informations soumises à débat. Un contrôle par video-verbalisation serait mis en place : toute infraction à ces dispositions entraînerait une amende de 135 €.

Dans le dossier soumis à consultation, l'impact du transfert de circulation vers les voiries de rabattement, comme l'A4 par exemple, n'est pas mentionné. Or il est à craindre que l'écoulement du flot de véhicules arrivant de Seine-et-Marne et restant constant, étant donné qu'il n'y a toujours pas de solution alternative fiable en termes de transport en commun, sera encore plus difficile aux abords du périphérique.

Si vous souhaitez participer à cette consultation, apporter votre soutien à ce projet ou faire part de vos critiques, vous pouvez vous rendre sur le site <http://peripherique-voie-dediee.paris>. Cette concertation se poursuivra jusqu'au 28 mai 2023. À noter que la ville de Paris, dans la lettre adressée aux Maires franciliens, indique que **cette consultation porte sur les modalités de fonctionnement de cette voie, non sur la décision en elle-même.**

Le Conseil Régional fait part de ses plus grandes réserves

La Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, Valérie Pécresse, a exposé dans un communiqué les aspects de cette décision qui suscite de fortes interrogations. La Région a rappelé que la question du périphérique, relevant certes de la ville de Paris, avait de telles conséquences sur la vie de l'Île-de-France qu'elle ne pouvait être traitée par la seule Maire de Paris. Elle a également rappelé que 90 % des 78 846 Franciliens, ayant participé l'an dernier à une grande consultation régionale, s'étaient opposés à la fermeture d'une voie sur le périphérique. La Région s'inquiète elle aussi des conséquences fortes que ces voies dédiées auront sur le trafic, dont elles renforceront la thrombose aux portes de la capitale, mais aussi en matière environnementale et de santé publique. Elle relève qu'aucune

étude d'impact n'a été réalisée. Elle souligne que 40 % des déplacements observés sur le périphérique correspondent à des trajets banlieue-banlieue. Elle s'étonne que la ville de Paris n'ait pas interrogé Île-de-France Mobilités, l'autorité responsable des transports en Île-de-France, sur le renforcement de l'offre de bus induit par cette décision. Favorable au co-voiturage comme en témoignent les décisions qu'elle a déjà prises dans ce domaine (prime spécifique, création de parkings relais, etc.), elle estime qu'il ne peut être efficace sans coordination des efforts de tous les territoires concernés. En toute hypothèse, elle appelle la ville de Paris et l'État à prendre la mesure de l'ensemble des aspects d'un dossier qui touche l'ensemble de la région Île-de-France.

LE SERVICE DES ESPACES VERTS VOUS PRÉPARE LA VILLE DE L'ÉTÉ

UN IMMENSE MERCI AUX AGENTS DES ESPACES VERTS QUI NE MÉNAGENT PAS LEURS EFFORTS POUR VOUS OFFRIR UN CADRE DE VIE TOUJOURS PLUS AGRÉABLE !



1 • Une partie de notre équipe municipale des espaces verts. - **2** • Didier Piraux, agent municipal passionné par la nature. - **3** • Bruno Darnal, responsable des Espaces Verts.

AU FIL DES SAISONS, LES AGENTS DES ESPACES VERTS PROPOSENT AUX MAURITIENNES ET MAURITIENS DES COMPOSITIONS QUI AGRÈMENT PARTERRES, RONDS-POINTS, CARREFOURS ET SQUARES.

LE CHOIX DES ESPÈCES

Afin d'assurer un fleurissement décoratif et continu aux quatre coins de la Ville sans compromettre la biodiversité, le choix des espèces est primordial. Les agents utilisent une palette végétale élargie qui se compose de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces. Aujourd'hui, la Ville recourt de plus en plus aux plantes vivaces, plus respectueuses des sols et moins gourmandes en eau.



« Notre travail permet de rendre la ville plus belle et plus agréable, tout en préservant notre environnement. La diversité des espèces que nous plantons est une invitation à la découverte du monde végétal et de ses fleurs. Notre stratégie est d'aller vers un fleurissement de transition durable et diversifié ».

Bruno Darnal,
responsable des Espaces Verts.

LE FLEURISSEMENT

Le fleurissement est le fruit d'une réflexion, d'un travail d'anticipation et de soins prodigués tout au long de l'année par les équipes des Espaces Verts. Il constitue un maillage vert nécessaire à l'épanouissement de la faune et de la flore en milieu urbain. Pour gérer chaque espace paysager, plusieurs paramètres sont pris en compte : l'environnement, l'exposition au soleil, le respect des tons, des formes et des tailles des végétaux.

LES CHIFFRES CLÉS

À l'automne 2022, les agents des Espaces Verts ont planté pour le fleurissement du printemps 2023 :

- des primevères, des giroflées, des pensées, des myosotis et des pâquerettes,
- 952 tapis de bisannuelles,
- 2 800 plantes bisannuelles en godet,
- 6 500 bulbes (tulipes, narcisses).

Au cours de l'été 2023, ils vont mettre en place :

- 1 000 tapis de fleurs estivales annuelles,
- 2 587 plantes annuelles en godet,
- remplacement de 12 gros sujets dans les bacs d'orangerie de la place Montgolfier.

Par ailleurs, ce printemps 2023 a été marqué par la mise en place de 1 028 plantes vivaces et 94 arbustes qui contribuent à une végétalisation durable et diversifiée. Et comme expliqué dans un précédent Saint-Maurice Info, 8 arbres ont été remplacés en mars dernier sur l'ensemble de la ville (quartier Montgolfier, rue du Val d'Osne, rue des Amandiers).

ET AUSSI..

Composteurs : biodéchets

Feuilles, tontes de pelouse, fleurs fanées, épluchures, fruits et légumes, essuie-tout, mouchoirs, rouleaux en carton, thé et café... Le Territoire met également à votre disposition des composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets. Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au 01 48 71 59 13 ou à environnement@pemb.fr



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Trois fleurs pour Saint-Maurice



NOTRE COMMUNE AVAIT EU LA FIERTÉ DE SE VOIR CONFIRMER SA 3^e FLEUR AU CONCOURS 2021 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS, AU COURS D'UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE FIN 2021 AU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE ET À LAQUELLE AVAIENT PU PARTICIPER LE MAIRE, IGOR SEMO, ET MIKE BUDAKCI, MAIRE-ADJOINT EN CHARGE DES ESPACES VERTS. UNE TRÈS BELLE DISTINCTION POUR SALUER LE TRAVAIL REMARQUABLE EFFECTUÉ PAR L'ENSEMBLE DES AGENTS DES ESPACES VERTS.

Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble près de 4 700 communes labellisées sur tout le territoire français. Récompensant l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Il s'agit à l'évidence d'un outil d'aide au quotidien pour les communes qui désirent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leur territoire,

tout en développant leur cadre de vie. Le label est remis en question tous les 3 ans par le concours des « Villes et Villages Fleuris » et demande de la ville un engagement et une vigilance constante pour pouvoir rester à la hauteur de ses objectifs.

Plus d'infos : www.villes-et-villages-fleuris.com



SAMEDI 3 JUIN

Saint-Maurice fête l'environnement

Depuis toujours, la Ville s'investit pour l'environnement, le bien-être des Mauritiennes et Mauritiens, et la qualité de l'espace public. Rendez-vous samedi 3 juin de 10 h à 17 h aux Jardins Partagés, en face du 53 rue du Val d'Osne, pour célébrer la Journée mondiale de l'environnement. Ainsi, vous pourrez vous familiariser avec le compostage, la permaculture et découvrir oiseaux, insectes et la vie animale du jardin. Il s'agira également de s'adonner au jardinage « les mains dans la terre », de visiter la serre, ou encore de partager un pique-nique participatif zéro déchet. Un grand merci aux bénévoles (voir p.21).



Bois de Vincennes : les communes riveraines appellent Paris à la concertation

Le bois de Vincennes, site classé au titre des sites naturels, représente un véritable poumon vert pour Paris et le Val-de-Marne ; il est aussi un formidable écosystème riche d'une faune et d'une flore qu'il est essentiel de préserver.

Or, la mise en place récente de systèmes d'irrigation artificielle contrevient à cet objectif. Nous en déplorons tant les effets environnementaux que l'absence de concertation préalable, singulièrement avec les communes frontalières du Bois.

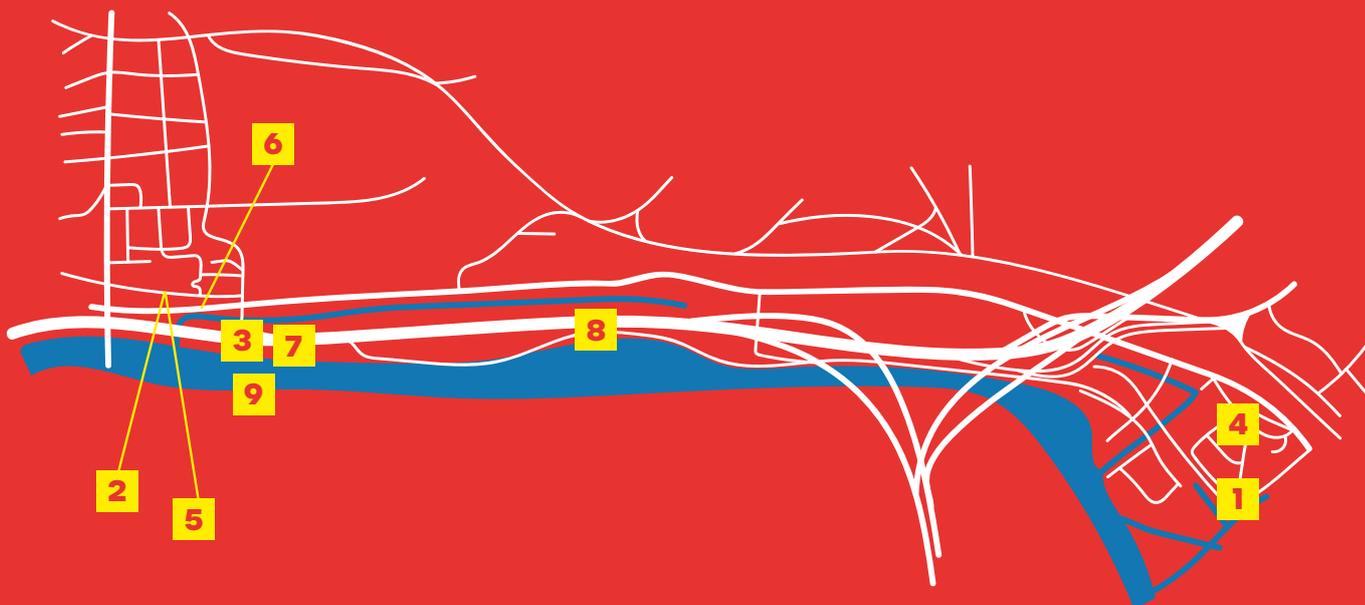
Cette décision unilatérale fait suite à d'autres décisions non moins unilatérales et non moins néfastes pour la biodiversité : les « réaménagements d'espace vert » et les expérimentations de type « mares » ou plantations d'essences non indigènes après déboisements.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous demandons un moratoire sur ces pratiques et interventions non-urgentes le temps de l'établissement d'un véritable cycle de concertations tant avec les riverains du Bois qu'avec les communes qui lui sont frontalières et dont les propositions devront ensuite être discutées en Conseil de Paris, ainsi que dans les organes délibérants des villes riveraines.

TRAVAUX

La Ville améliore votre cadre de vie

QU'IL S'AGISSE DE MODERNISER LES ESPACES PUBLICS, DE CRÉER DE NOUVELLES STRUCTURES, OU ENCORE DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS, DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU ACCOMPAGNÉS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RENDRE NOTRE VILLE ENCORE PLUS ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE. REVUE DE CHANTIERS...



1 Réfection du square Raoul Dufy.

2 Renouvellement du réseau de distribution de gaz pour GRDF. Renouvellement du réseau gaz en fonte ductile par tubage sous la voirie de la rue du M^{al} Leclerc entre la place Jean Jaurès et l'avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny. Attention, ces travaux vont nécessiter, à compter du 22 mai et jusqu'à mi-juin, des restrictions de circulation routière et des réservations du stationnement à l'avancement du chantier.

3 Remise en service par les Voies Navigables de France de la borne située au droit de la maison de l'éclusier, chemin de Halage.

4 Marquage au sol en couleur rouge de la « zone rouge » de stationnement payant en voirie sur le quartier Montgolfier.

5 Intervention en urgence du territoire Paris Est Marne&Bois, début avril, sur un ouvrage d'assainissement situé sous la voirie au carrefour de la place Jean Jaurès, de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue du Val d'Osne. L'intercommunalité a profité de cette intervention pour effectuer un curage et une inspection télévisée des réseaux d'assainissement de la rue du Maréchal

Leclerc, entre la place Jean Jaurès et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, nécessitant des fermetures ponctuelles de la rue.

6 Reprise des parapets du muret en brique du quai de la République. Conduit par le Département, le chantier a eu lieu du 27 mars au 17 avril.

7 Début des travaux de mise en accessibilité au Chalet des Bords de Marne.

8 Élagage et abattage en urgence d'arbres marronniers sur le chemin de Halage, en raison de l'effondrement de charpentières pendant la tempête du 12 mars. Les arbres étaient touchés par des champignons lignivores.

9 Futurs travaux sur le barrage de l'Écluse de Saint-Maurice : Les Voies Navigables de France engagent des travaux de remplacement des vérins de manœuvre des clapets du barrage et des canalisations hydrauliques, installation d'un système de commande automatisé et remplacement des feux de barrage. Délais : 5 mois, de mi-mai à mi-octobre 2023. Au regard de la largeur importante de la passerelle, un cheminement piéton restreint de 1 m sera maintenu. Il est à noter que les travaux sur barrage s'effectuent, de préférence, sur la période d'étiage.

LÉGION D'HONNEUR

Une exposition à voir absolument

UNE BELLE FAÇON DE RACONTER L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS... L'EXPOSITION ITINÉRANTE « VAL-DE-MARNAIS REMARQUÉS... DES LÉGIONNAIRES REMARQUABLES » FAIT ACTUELLEMENT ESCALE AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-AURICE.



Conçue par la Société des membres de la Légion d'Honneur, cette exposition tend à montrer la diversité des parcours : une récompense universelle au mérite pour distinguer aussi bien les services militaires que les vertus civiles. Divers talents sont mis en avant : la science, les arts, l'armée, la Résistance, ou encore la haute fonction publique. Les Val-de-Marnais représentés ont tous défendu les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, et la fraternité.

Le temps fort de cette exposition sera le vernissage vendredi 5 mai à 18 h, en présence du Général Manuel Guillamo, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, section départementale du Val-de-Marne, ainsi que de Rolande Berne-Lamontagne, Présidente de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, Comité 02, et de son prédécesseur Olivier Tollu.

Le saviez-vous ?

La Légion d'honneur représente la plus haute distinction française et l'une des plus connues au monde. Depuis deux siècles, elle est remise au nom du Chef de l'Etat afin de récompenser les citoyens les plus méritants dans tous les domaines d'activité. Elle compte environ 79 000 membres : 2 200 Français et 300 étrangers sont décorés tous les ans.

Son ruban est de couleur rouge. La décoration correspond à une étoile à cinq rayons doubles surmontée d'une couronne de chêne et de laurier. À l'avant, on retrouve l'effigie de la République et au revers deux drapeaux tricolores entourés de la devise « Honneur et Patrie ».

EN BREF...

Concours de dessin

Le concours de dessin organisé par l'Association Générale des Familles est ouvert aux Mauritiennes et Mauritiens de 4 à 12 ans. Les oeuvres sont à envoyer avant le 15 mai prochain. Élèves de maternelle, d'élémentaire et collégiens, à vos crayons ! Présidée par Hélène Coupé, l'A.G.F. de Saint-Maurice renouvelle son concours de dessin, dont les prix seront remis en juin prochain. Le thème de l'édition 2023 est « La Vie en Vert ». Toutes les techniques sont autorisées (peinture, collage...) sur papier type Canson format A4. Merci d'envoyer ou de déposer les créations à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant le lundi 15 mai 2023, à l'attention de l'A.G.F. N'oubliez pas d'inscrire au dos les nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et classe de l'enfant.

Concours d'écriture

Vous avez jusqu'au dimanche 31 juillet 2023 pour participer à la troisième édition du concours d'écriture de l'Association Générale des Familles avec Les Amis de Georges Guyon, Architecte. Cette année encore, l'objectif est de mettre les femmes à l'honneur. Femmes d'ici et d'ailleurs, Libre cours... Vous avez toujours eu envie de vous lancer dans l'écriture ou vous êtes déjà chevronné ? N'hésitez pas, tous les genres littéraires sont admis : nouvelles, contes, poèmes, etc. Votre texte ne doit pas excéder 4p A4 ! Envoyez votre production par mail à agfsaintmaurice@hotmail.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse et âge (enfant de 10 à 13 ans, ado ou adulte).



ANCOCH PARQUETS

Victor-Emmanuel Guesdon, parqueteur

L'ARTISAN, SPÉCIALISÉ EN POSE ET RESTAURATION DE PARQUETS, VICTOR-EMMANUEL GUESDON A CRÉÉ, EN DÉCEMBRE 2022, SA SOCIÉTÉ ANCOCH PARQUETS. SA DEVISE ? « POUR LE PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ».

Avec son entreprise, Ancoch Parquets, basée à Saint-Maurice, Victor-Emmanuel s'occupe de la pose et de la restauration de parquets. « Je ne fais que du parquet massif traditionnel ou collé... Cela va de la restauration de panneaux de Versailles aux points de Hongrie, en passant par la pose à l'anglaise », précise-t-il.

Le jeune homme de 27 ans, qui a exercé auparavant pour une grande entreprise spécialisée en restauration et patrimoine de parquets, propose aussi le ponçage et la finition de parquets. Il ajoute : « J'essaie toujours d'avoir une vision globale ! Mon parcours m'a permis de travailler dans des lieux très prestigieux comme le palais de l'Élysée, le Louvre ou encore l'hôtel de la Marine, je m'efforce de faire un travail à la hauteur de ces lieux ».

☎ 06 27 20 73 46
✉ ancoch.parquets@outlook.fr
📍 [ancoch.parquets](https://www.ancoch.parquets)

ENTREPRENARIAT



Céline Charlet, coach professionnelle

VIVANT À SAINT-MAURICE DEPUIS TROIS ANS, LA COACH PROFESSIONNELLE CÉLINE CHARLET A DÉCIDÉ DE CRÉER SON ENTREPRISE EN SEPTEMBRE 2022. ELLE FAIT DES ACCOMPAGNEMENTS EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL.

Un espace de parler vrai ! Céline Charlet propose du coaching de carrière pour aider ses clients, particuliers ou entreprises, à trouver leur place professionnelle. « Faire un job que l'on aime et dans lequel on est bon... Il s'agit d'un travail de connaissance de soi, introspectif, puis de passage à l'action », résume-t-elle.

La jeune femme est également spécialisée dans le coaching de performance pour celles et ceux qui souhaitent « aller un cran au-dessus en termes de performance ». Pour cela, elle travaille avec des techniques de préparation mentale.

Enfin, l'entrepreneuse, qui a eu plusieurs emplois au niveau international, est capable d'apporter des conseils d'évaluation des candidats pour des mobilités internes ou des recrutements. Durant entre 1 et 2 heures, les séances peuvent se faire en présentiel ou en visio.

☎ 07 89 47 17 34
✉ celinecharlet.cch@gmail.com

📍 www.celine-charlet.fr

IAD



N'Mahawa Camara, conseillère immobilier

VENTE D'APPARTEMENTS, DE MAISONS, RECHERCHE DE BIENS... SE VOULANT À L'ÉCOUTE DE SA CLIENTÈLE ET EXTRÊMEMENT RÉACTIVE, N'MAHAWA CAMARA TRAVAILLE À SON COMPTE DEPUIS 2020, AFFILIÉE AU RÉSEAU IAD FRANCE.

« Ce qui me plaît dans ce métier, c'est avant tout la relation client ! J'aime vraiment le contact humain et le fait de pouvoir aider autrui... J'ai conscience qu'un projet immobilier est l'aventure d'une vie pour mes clients, aussi bien pour les vendeurs que les acquéreurs. Il faut donc savoir les accompagner, les rassurer, avoir de l'empathie pour eux... », raconte volontiers N'Mahawa Camara.

Intervenant partout en Ile-de-France, notamment à Saint-Maurice, cette très dynamique mère de trois enfants habite dans notre ville depuis dix ans. « On peut dire que je connais parfaitement tous les secteurs de la commune ! », indique celle qui mise beaucoup sur le bouche-à-oreille pour développer son activité.

☎ 07 87 80 81 57

✉ n-mahawa.camara@iadfrance.fr

📍 [mahawa_immo](https://www.mahawa_immo)

DU 27 MAI AU 10 JUIN 2023

Place à notre 39^e Salon des Arts !

C'EST LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA VIE CULTURELLE MAURITIENNE ! LA PROCHAINE ÉDITION DU SALON DES ARTS SE TIENDRA DU SAMEDI 27 MAI AU SAMEDI 10 JUIN 2023 À L'ESPACE DELACROIX. QUANT AU VERNISSAGE, IL EST PRÉVU VENDREDI 2 JUIN À 18 H.

LES INVITÉS D'HONNEUR



• PEINTURE : NANSKY

La peintre Nansky voit le jour à L'Isle-Adam, dans un milieu modeste. Subissant une morale dévote faite d'interdits et de privations, elle vit son enfance comme une longue claustration à l'écart des feux de la Ville Lumière. Ne combattant la morosité de son quotidien que par le recours toujours plus pressant aux ressources de l'imagination, elle développe alors une intense « vie intérieure » dont la peinture va vite devenir son mode d'expression privilégié, grâce aux fournitures que lui rapporte son père imprimeur.

Après de multiples voyages, Nansky croise la route d'un marchand d'art qui va l'inciter à devenir peintre. Grâce à lui, elle découvre les toiles des grands peintres, qui lui étaient jusqu'alors inconnus, notamment les cubistes et les impressionnistes. C'est ainsi qu'elle débute son parcours artistique, qui l'amènera à être cotée dès son plus jeune âge.

Les sources d'inspiration principales de cette autodidacte sont à rechercher dans son enfance. Les thèmes de la nature, de l'eau, des jeux de lumières et de couleurs sont en effet omniprésents et constituent autant de réminiscences du temps passé à observer les vitraux des églises ou les galets à travers l'eau des rivières. Enfant solitaire,

son jardin entouré de murs constituait un refuge à ses rêveries. Aujourd'hui, se cachent, dans les pierres et la végétation tracées sur ses toiles, de petits personnages et animaux réels ou fantastiques offrant aux spectateurs la même opportunité de laisser parler leur imaginaire.

Notez que Nansky est présente dans de nombreuses galeries.

• SCULPTURE : JEAN-FRANÇOIS COURBE

Au commencement il y avait l'arbre... Le travail artistique du sculpteur de bois Jean-François Courbe prend racine dans le morceau de bois tel qu'il s'offre dans son état brut. Ce travail vise à apporter une aide consciente à la nature par la modification des formes, des textures, voire des couleurs.

Personnellement, il souhaiterait se détacher de cette tyrannie utilitaire à laquelle l'œil est contraint, et asservir ce dernier à la seule émotion esthétique. Son choix de refuser la soumission à un modèle le conduit à s'appuyer sur les possibilités d'exploitation d'une matière première unique. Libérée du contenu, la forme reconnue indépendante devient elle-même son propre contenu.

Pour cela, le sculpteur de bois travaille sans but et sans objectif. Il erre, se rend disponible à l'imprévu, se transforme au fur et à mesure, résolvant les problèmes l'un après l'autre, jusqu'au moment où il estime ne plus voir d'incohérence, de discordance, d'antagonisme, de disharmonie.

Jean-François Courbe aboutit alors à un résultat non seulement unique, mais qui en plus exclut toute reproduction. C'est donc bien la matière qui conduit d'elle-même au résultat, le sculpteur qu'il est souhaitant traduire en motifs non-figuratifs, une contemplation soutenue de la nature. Par sa démarche et ses choix, il veut donc laisser parler le bois ; à vous de l'écouter.

PRIX DÉCERNÉS PAR LE JURY

- Grand Prix du Salon (Peinture)
- Grand Prix du Salon (Sculpture)
- Prix de la Ville de Saint-Maurice (Peinture ou Sculpture)
- Prix du thème : « En avant la musique »
- Prix Delacroix : de 18 à 35 ans
- Prix du Public

Espace Delacroix
27 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Entrée libre 7 jours/7 de 14 h à 19 h

TARIFS ET INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du M^{re} Leclerc
theatre@ville-saint-maurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billet-web) : réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : 1^{er} étage 9 h / 12 h et de 13 h 30 / 16 h 30 - paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : ouverture de la billetterie 30 mn avant le début des représentations (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Solo : 10 € - **Duo** : 15 € - **Seniors** : 5 € (pour les 65 ans et plus) - **Multi** : 7 € (dès 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation de justificatif) - **Spectacle familial** : adulte 6 € / moins de 12 ans 4 €.



SAMEDI 13 MAI 2023 À 20 H

**Le TVO fait son cirque !
L'homme V - Yin zéro**



L'Espace Delacroix devient chapiteau le temps d'une soirée TVO. L'homme V nous présentera sa pièce acrobatique et dansée en solo BMX, mise en musique par son acolyte au violoncelle.

Puis, Yin zéro nous emmènera dans une transe moderne, une hypnose rythmée par la chorégraphie de deux protagonistes, entre jonglage contact et danse derviche.

VENDREDI 2 JUIN 2023 À 20 H

La ballade des planches

Que peut-il bien se passer quand l'auteur pousse une situation de théâtre à son paroxysme ? De plusieurs manières, La ballade des planches, comédie de Jean-Paul Alègre créée en 1997, en donne un aperçu en déambulant dans l'auto-dérision entre humour noir, burlesque et absurde.

Égratignant un vieux cabot, des metteurs en scène cyniques et tyranniques, des comédiens perdus, elle laisse aussi s'exprimer avec poésie et tendresse tous ces serveurs tellement indispensables

qu'on ne les voit même plus... avant de se clore sur une vision d'avenir douce-amère.

Venus d'horizons théâtraux divers mais unis par un même amour du jeu et une énergie revigorante, les comédiens de la Compagnie Acquaria Bella rendent ici hommage à l'esprit loufoque de Robert Dhery et de ses Branquignols et au nonsense anglo-saxon.

Depuis le monde protéiforme de La ballade, aux couleurs vives et au rythme intense, ils prennent le public par la main pour les emmener vers leur univers de saltimbanques et vérifier l'affirmation de Louis Jouvet : « Rien de plus futile, de plus faux, de plus vain mais de plus nécessaire que le théâtre ! »

Compagnie Acquaria Bella



PLACES EN VENTE SUR BILLETREDUC : WWW.BILLETREDUC.COM/315805/EVT.HTM ET SUR PLACE LE SOIR DU SPECTACLE

WE LOVE GREEN revient pour une nouvelle édition

LE FESTIVAL WE LOVE GREEN EST DE RETOUR LES 2, 3 ET 4 JUIN PROCHAINS SUR LES TERRAINS SPORTIFS DE LA PLAINE DE LA BELLE-ÉTOILE, AVEC AUTANT D'ARTISTES DU FUTUR QUE DE STARS INTERNATIONALES.

Orelsan, Lomepal, Phoenix, Pomme, The Blaze, Bon Iver, Caroline Polachek et bien d'autres encore... WE LOVE GREEN est depuis plus de 10 ans un événement référence dans le développement durable et la musique. Avec au programme : plus de 70 concerts, des conférences, du stand-up, des installations artistiques, et une sélection de 60 restaurants et de chefs 100% végétariens.

Le sport fait aussi son entrée sur le festival cette année, avec une nouvelle scène dédiée au skate, au breakdance et au bmx, avec des démonstrations spectaculaires de sportifs internationaux.

Le festival a à cœur de s'ancrer dans le territoire qui l'accueille, notamment en facilitant la venue des riverains. Un tarif réduit à 49 € pour les pass Jour (au lieu de 64 €) est proposé aux habitants de Saint-Maurice, dans la limite des places disponibles.

Ce tarif *Voisins* est accessible via un lien de billetterie dédié, à retrouver sur la page Loisirs du site internet de la Ville. Un justificatif de domicile sera demandé à l'entrée du festival.

En parallèle, un appel à candidatures est lancé pour du bénévolat sur le festival : chaque année plusieurs centaines de bénévoles aident à monter et faire vivre l'événement. Ils participent tant aux opérations de montage, de démontage, que d'exploitation pendant le festival, avec une approche à la fois créative et technique.

Participer à WE LOVE GREEN peut constituer une première expérience professionnelle inspirante, dans un environnement festif. Le festival propose de délivrer aux jeunes bénévoles qui le souhaitent un certificat attestant de leur participation et valorisant ainsi leur engagement.

L'appel à candidatures est disponible sur la page Loisirs du site internet de la Mairie, ainsi que sur le site du festival et ses réseaux sociaux.

Plus d'infos : welovegreen.fr



Nuisances sonores : les villes riveraines entendues

À la demande de toutes les villes riveraines, en particulier Saint-Maurice, les organisateurs du festival ont pris de nombreuses décisions pour réduire les nuisances sonores au maximum.

Parmi celles-ci, la plus visible relève de l'orientation des scènes qui seront toutes tournées vers l'intérieur du festival et non plus vers l'extérieur du bois.

Les caissons de graves, qui se trouvaient surélevés l'année dernière, seront tous posés au sol et un nouveau système de son intégrant une technologie d'annulation d'ondes arrière sera mis en œuvre.

Dans le contrat des artistes, figure une clause prévoyant la limitation en régie des niveaux sonores. Ceux-ci devront impérativement être en-dessous de

la limite maximale réglementaire : soit 98 dB(A) au lieu de 102.

Des afficheurs, auprès de chaque régie, permettront de contrôler à tout instant le niveau sonore et un technicien sera affecté à leur vérification.

Des mesures sur et autour du site seront réalisées en temps réel pour une adaptation éventuelle : 7 points de contrôle (dont 1 à Charenton/Saint-Maurice et 1 à Joinville) ont été identifiés. Des équipes mobiles seront présentes pour apprécier à tout moment les éventuelles gênes. Elles seront en liaison directe avec les régies pour adaptation immédiate.

Une journée « test » sera organisée le mercredi 31 mai afin de rôder le dispositif.

ET AUSSI...

Les ateliers créatifs

Mercredi 17 mai, 14 h-16 h
Atelier « maison pour les oiseaux »

Les cours « bien-être »

Tai-chi-chuan :
Les lundis de 14 h à 15 h 15 - 15 et 22 mai

Cour de gym :
Les vendredis de 10 h à 11 h - 12 et 19 mai

Sophrologie : Les jeudis de 10 h à 11 h - 11 et 25 mai

Cours de pilate :
Les jeudis de 16 h à 17 h - 11 et 25 mai

Après-midi jeux de société

Résidence de Presles Serge CAS : vendredis 12 et 26 mai
Club des Canotiers - vendredis 19 mai et 9 juin

Aide à la déclaration de revenus
Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Maurice offre aux seniors retraités les services d'un expert-comptable afin de les aider à remplir leur déclaration d'impôts.
Prise de rendez-vous préalable obligatoire au 01 45 18 82 22.



ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

MARDI 9 MAI, APRÈS-MIDI : JARDILAND



Fleurir ses jardinières des classiques à renouveler chaque année. Départ du car à 13 h 30, arrêts habituels.

MARDI 16 MAI, APRÈS-MIDI : MAISON VICTOR HUGO



Visite commentée de la Maison Littéraire de Victor Hugo. Visite libre du parc, suivie d'un goûter. Départ du car à 13 h, arrêts habituels. Participation : 10 euros

MARDI 30 MAI, 15 H : FÊTE DES MÈRES

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite célébrer la fête des grands-mères. Salle Louis Jovet, départ du car à 14 h 15, arrêts habituels.

MARDI 6 JUIN, 15 H : SALON DES ARTS



L'Espace Delacroix vous ouvre ses portes pour la visite du Salon des Arts, suivie d'un goûter. Départ du car à 14 h 30, arrêts habituels.

MARDI 13 JUIN, APRÈS-MIDI : COUBERT



Rendez-vous pour un après-midi à la cueillette de Coubert. Départ du car à 13 h, arrêts habituels.



JEAN-FRANÇOIS PERROT

Trésorier de l'association Les Semeurs du Pont

DEPUIS NOVEMBRE 2022, **JEAN-FRANÇOIS PERROT** (EN PULL ORANGE SUR LA PHOTO) EST **TRÉSORIER DES SEMEURS DU PONT**. L'OBJECTIF DE CETTE ASSOCIATION EST DE **GÉRER UN JARDIN COLLECTIF** SOUS LES PRINCIPES DE LA **PERMACULTURE** ET FAVORISER LE **LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL**.

Originaire de Picardie, Jean-François Perrot débarque en région parisienne en 1994 et choisit de s'installer à Saint-Maurice quinze ans plus tard. En 2019, cet informaticien chez Véolia fait la connaissance de membres des Semeurs du Pont à l'occasion d'une journée portes ouvertes et les rejoint dans la foulée.

Actuellement présidée par Véronique Coyard et comptant près de 90 adhérents, l'association Les Semeurs du Pont existe depuis 2017. Son principe est d'essayer d'utiliser au maximum des graines reproductibles, autrement dit qui n'ont pas été génétiquement modifiées.

Le trésorier raconte : « Pour traiter les plantes, nous n'utilisons pas de produits chimiques. Il n'y a pas de parcelle individuelle : on sème, on plante et on récolte ensemble... Le rythme est d'une permanence par semaine et on alterne les samedis et dimanches. Le cadre est extrêmement agréable et l'ambiance on ne peut plus détendue. »

Une parcelle des Semeurs du Pont est située à Saint-Maurice dans l'enceinte des Hôpitaux, louée par la Ville et mise à la disposition de l'association. « Nous avons

aussi un bout de terrain pour les centres de loisirs. C'est la deuxième année qu'ils viennent jardiner ici ! », fait savoir Jean-François Perrot. Une deuxième parcelle est localisée sur la commune de Charenton-le-Pont, plus précisément dans le parc de l'Archevêché.

« Au départ, j'étais très attiré par les lumières de Paris. Mais finalement, je préfère le côté plus détendu d'une ville à taille humaine comme Saint-Maurice, et avec la proximité de Paris. Pour moi, je trouve que c'est vraiment le bon compromis ! Sans parler du privilège immense d'avoir le bois de Vincennes aussi proche. »

En tant que trésorier, le Mauricien assiste la présidente des Semeurs du Pont dans la préparation de dossiers de subventions. Son rôle est également de tenir le compte en banque à jour, de rembourser les avances des adhérents et de s'occuper de la partie assurance.

Depuis sa création, l'association est en permanence à la recherche de nouveaux bénévoles pour venir grossir ses rangs. « Chez nous, l'adhésion ne coûte que 5 euros ! », précise Jean-François Perrot. Avant d'ajouter : « J'aimerais profiter de cet article pour remercier le service des Espaces Verts

de la Mairie de Saint-Maurice de nous avoir aidés à tailler notre haie. Et merci au Territoire Paris Est Marne&Bois pour les bacs à compost. »

Plus d'infos : www.semeursdupont.fr

Nos espaces verts sont un atout précieux !!!

Ils jouent un rôle important dans la vie de nos concitoyens. Ils offrent un environnement sain et agréable pour se détendre, se promener et profiter de la nature. Cependant, pour qu'ils continuent de jouer ce rôle, il est essentiel de les préserver et de les entretenir.

Cela signifie qu'il faut veiller à la qualité de l'air et de l'eau, à la biodiversité, à la propreté et à la sécurité de nos espaces publics. Pensons à l'avenir, planifions l'aménagement de nouveaux espaces de détente, préservons les ressources naturelles et minimisons les impacts environnementaux.

Enfin, les espaces verts de Saint-Maurice jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique en absorbant le carbone, en luttant contre les îlots de chaleur pour atténuer les effets des températures extrêmes.

En conclusion, les espaces verts et de détente de Saint-Maurice sont un atout précieux pour notre ville et ses habitants. Garantissons leur pérennité et leur contribution à la qualité de vie de tous.



Mike Budakci

Maire-adjoint chargé de l'éco-développement, de la transition énergétique, de la qualité de l'espace public et des commémorations
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

PERMANENCES...

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.



de votre Député

La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 15 mai à 18 h**.
Contact : 01 43 96 77 23

Construisons en amont avec les représentants minoritaires

Bien que représentants d'une partie de l'électorat lors des dernières élections municipales, les représentants minoritaires sont peu entendus lors des décisions prises durant les conseils municipaux car n'ayant pas la majorité des voix lors des votes. Même si nos arguments sont pertinents et constructifs dans l'intérêt des mauritiennes et mauritiens, ils restent peu entendus par la majorité actuelle.

Nous pensons qu'il est plus productif de travailler ensemble dans une démarche de co-construction afin d'améliorer et satisfaire l'ensemble de nos concitoyens. Nous réitérons notre volonté d'un travail collectif impliquant l'ensemble des élus.



Katia Burrier-Lessault

Conseillère municipale
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Les élus municipaux sont les plus proches de vos préoccupations

L'inflation progresse de façon constante et pèse de plus en plus sur le budget des ménages et sans surprise sur les plus modestes, mais également sur ceux de la classe moyenne. Les augmentations continues de l'énergie et du panier alimentaire impactent fortement le quotidien. Cette réalité pèse aussi sur le budget des mairies. On voudrait voir disparaître les politiques locales protectrices et les budgets de plus en plus restreints en sont la preuve. Les marges de manœuvre des élus locaux sont de plus en plus réduites : tout repose sur des dotations sectorisées. On assiste à une casse organisée des services publics : casse de l'école, rapport choquant sur les crèches, les EHPAD, l'hôpital... Les collectivités n'échappent pas à la règle. On veut voir disparaître les politiques locales et les élus qui les portent. L'élu municipal est le plus proche des populations et de leurs préoccupations. C'est pourquoi, en tant qu'élue communiste je souhaite être disponible, vous pouvez me joindre au 07 83 73 69 78.



Tiffany Farley

Conseillère municipale
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 juin 2023 à 19 h
et à 20 h 30 (sous réserve)

dans la salle du Conseil
avec retransmission en direct.

EN BREF

Enquête publique du PLU : deux permanences en juin

Relevant désormais du Territoire Paris Est Marne&Bois, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) devient intercommunal. Rendu obligatoire par la loi, ce document stratégique traduit un projet à la fois politique et réglementaire définissant un cadre légal pour l'aménagement urbain de l'ensemble des villes composant le territoire intercommunal.

Après la phase de consultation durant laquelle le PLU arrêté au conseil de territoire du 13 décembre dernier a été soumis pour avis aux différents partenaires concernés, débute la phase d'enquête publique.

Celle-ci se déroulera du 30 mai au 1^{er} juillet et permettra à chacun de prendre connaissance du projet de PLU arrêté et de faire part de ses remarques. À cette fin, un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront mis à disposition du public en mairie.

Lors de l'enquête, deux permanences seront assurées par un commissaire enquêteur les mercredi 7 juin de 14 h 30 à 17 h 30 et mercredi 28 juin de 9 h à 12 h. Celles-ci visent à renseigner le public sur le dossier d'enquête et à recueillir les observations formulées.

Au terme de la procédure, le PLU devrait être approuvé en Conseil de territoire début 2024.

Plus d'infos :
plu-intercommunal.parisestmarnebois.fr

Ascension

Les médiathèques seront fermées du jeudi 18 au lundi 22 mai inclus.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MOSELI BOMWEKE Acacia - DAUSSY Sacha - GUYOT Théophile - OQUET INIGUEZ Dario - BRAHIMI Rofia - UTUDJIAN Houédé - DABLADJI Azan - MOUYEKET GIMENEZ Aaron - MARRONCLES BROUSSARD Liam - BUSTAMANTE BENGO NSONA Inaya - PARDO Shirel - THOMAS Sophie.

DÉCÈS

Madame COLLOT veuve BECOUSSE - Madame DARMON Taly - Madame KILBERT veuve Hublet - Madame DEIMINAS Milia veuve VROCLANS.

MARIAGES

VILAPOUCA DOS SANTOS Jérôme et FARIA DA COSTA Rosa.

PACS

PORTAILLER Andriana et KNIGHT Christopher - ROUX Guillaume et THIERRY Anaëlle - KHATAEI Kevin et SMADJA Natacha.

PHARMACIES ET URGENCES

07/05

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

08/05

Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton - 01 43 76 62 32

14/05

Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton - 01 43 68 00 38

18/05

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

21/05

Pharmacie des Canadiens

4 rue des Réservoirs à Saint-Maurice
01 42 83 24 42

28/05

Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton - 01 43 68 18 32

29/05

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du Mth Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com -

Directeur de la publication : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Adobe Stock, Alioune Ba (Service Communication), J. P. Le Nai. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

-  www.ville-saint-maurice.com
-  www.instagram.com/saintmaurice94
-  www.facebook.com/Villedesaintmaurice
-  Retrouvez nos vidéos sur YouTube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



L'ASSOCIATION
LES MUSICALES
DE SAINT-MAURICE
PRÉSENTE LES

12^e MUSI- CALES

DU 16 AU 18 JUIN 2023

VEND. 16 JUIN
2023 • 20 H 30

AUGUSTIN DUMAY : violon
FRANK BRALEY : piano
VICTOR JULIEN-LAFERRIÈRE :
violoncelle
Mendelssohn...

SAM. 17 JUIN
2023 • 20 H 30

FRANÇOIS SALQUE : violoncelle
VINCENT PEIRANI : accordéon
Bach, Villa Lobos, Piazzolla...

DIM. 18 JUIN
2023 • 18 H

IDDO BAR-SHAÏ : piano
Couperin, Haydn, Chopin

